

ÉGALITÉ

Professionnelle
en action

Agir et
changer



CIDEFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Bas-Rhin

DROIT & ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE • MIXITÉ PROFESSIONNELLE • STÉRÉOTYPES & SEXISME • ÉGALITÉ & MANAGEMENT • CONCILIATION DES TEMPS DE VIE

INVESTIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

C'est en 2186* que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pourrait être atteinte. En Alsace, malgré des accords et des plans d'actions, les indicateurs des inégalités professionnelles (rémunération, promotion, etc.) évoluent très lentement.**

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes permet d'instaurer un environnement favorable au travail et au bien-être des salarié.e.s. La mixité et l'égalité sont des leviers d'efficacité économique, contribuant à un meilleur dialogue social.

AGIR ET CHANGER

Le CIDFF du Bas-Rhin vous propose de participer à « L'égalité professionnelle en action » avec 5 ateliers dédiés aux entreprises !

Cette action est soutenue financièrement par la Direction régionale Grand-Est aux Droits des Femmes et à l'Égalité, la Région Grand-Est et par le Fonds Social Européen DIRECCTE Grand-Est.

Rejoignez l'action et un réseau de 13 entreprises engagées pour l'égalité professionnelle sur le territoire Alsacien.

AGISSEZ, CHANGEZ

et progressez
vers une
égalité réelle
et effective !

Notre **objectif**

Vous proposer
une offre pratique,
adaptée à vos besoins
afin d'agir concrètement
pour l'égalité
professionnelle.

*Rapport du Forum économique et mondial (WEF) publié en 2016 - Statistique établie par le calculateur d'écart entre les sexes présent sur le site. <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/#read>

**Enquête qualitative réalisée auprès de 12 entreprises en Alsace par le CIDFF du Bas-Rhin en 2017

Les ateliers de l'action

ATELIER 1

« Droit & Égalité professionnelle »

Public : encadrement, service des ressources humaines, membre du comité social et économique

Objectifs : acquérir des connaissances sur le cadre juridique de l'égalité professionnelle. Mesurer la complexité des lois en vigueur afin d'intégrer l'égalité professionnelle dans une démarche articulée avec les autres thématiques de négociation.

ATELIER 2

« Mixité professionnelle »

Public : encadrement et service des ressources humaines

Objectifs : saisir les enjeux de la mixité afin d'initier un projet d'actions dans l'entreprise.
Réfléchir sur les métiers occupés par les femmes et les hommes et leurs potentialités afin d'élargir le vivier de compétences dans l'entreprise.

ATELIER 3

« Stéréotypes & Sexisme »

Public : l'ensemble des salarié.e.s

Objectifs : identifier, analyser et déjouer les stéréotypes sexués dans la société et dans l'entreprise d'une manière individuelle et collective. Ce travail permet de comprendre et prévenir les comportements discriminatoires et sexistes.

ATELIER 4

« Égalité & Management »

Public : encadrement et service des ressources humaines

Objectifs : saisir les enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Initier une démarche égalitaire et plus particulièrement au niveau du management dans l'entreprise. Développer une égalité dans le management afin de favoriser une meilleure cohésion sociale.

ATELIER 5

« Conciliation des temps de vie »

Public : l'ensemble des salarié.e.s

Objectifs : considérer les enjeux de l'équilibre des temps de vie professionnel et personnel en prenant en compte l'environnement de l'entreprise et les attentes des salarié.e.s.
Repérer les bénéfiques sur les salarié.e.s en termes de motivation, créativité et disponibilité.

MODALITÉS DES ATELIERS

- ➡ Durée : ateliers de 3h
- ➡ Nombre de participant.e.s : 10
- ➡ Lieu : dans votre entreprise ou dans les locaux du CIDFF
- ➡ Intervenant.e.s : équipe égalité et mixité du CIDFF et professionnel.le.s (juristes, avocat.e.s, sociologues, entreprises...)



Des entreprises engagées !

“La brasserie considère que la mixité, la diversité et l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes constituent des facteurs d'enrichissement humain et de cohésion sociale pour les salarié.e.s et des sources de progrès. Ainsi, en développant un partenariat avec le CIDFF, nous contribuons à respecter ces objectifs”.

Brasserie Heineken

“Il s'agit d'une opportunité de travail avec un tiers bienveillant pour avoir un regard objectif sur nos propres pratiques et de nouvelles pistes de travail sur l'égalité professionnelle. Notre volonté est de faire avancer l'égalité professionnelle à l'échelle du territoire”.

Fédération de Charité - Caritas Alsace

“Notre partenariat avec le CIDFF nous a semblé tout simplement évident et nous permet de partager nos propres expériences en terme d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de notre entreprise, en tant qu'acteur régional engagé en Alsace”.

Alsacienne de restauration

“Le Groupe PSA mène de multiples actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes [...] et souhaite continuer cet engagement en s'inscrivant dans l'action menée par le CIDFF afin de développer de nouvelles actions [...]”.

Groupe PSA

“Chez RF conception, l'égalité professionnelle n'est pas perçue comme un sujet critique ou important, mais plutôt comme la façon naturelle de gérer l'équipe. C'est dans cet état d'esprit que nous travaillons au quotidien et c'est donc tout naturellement que nous avons participé à l'action”.

RF conception

“Le partenariat avec le CIDFF 67 nous permet de rejoindre un groupe d'entreprises convaincues par l'enjeu de l'égalité professionnelle. Le partage des bonnes pratiques et la possibilité de communiquer sur nos actions, qui produisent des résultats, sont également des éléments pertinents”.

Orange

Contact : Secteur égalité

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

24 rue du 22 novembre - 67000 Strasbourg

03 88 32 03 22 (choix 1) - **Courriel :** secteur-egalite@cidff67.fr

Sites : egalite-professionnelle.com
mixitepro.com et basrhin.cidff.info

Facebook : www.facebook.com/cidff67/ Twitter : @CIDFF_67



Soutenez le CIDFF du Bas-Rhin avec LILO moteur de recherche utile et helloasso !



L'égalité professionnelle en action est cofinancée par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen

